

AVIS PUBLIC

ORDONNANCE

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 11 juin 2018, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté l'ordonnance suivante :

OCA18 044 – Résolution CA18 09 0143 / Dossier 1144039010

Ordonnance relative aux heures d'ouverture du parc dans l'emprise excédentaire de la rue Notre-Dame-des-Anges :

-*Règlement sur les parcs* (R.R.V.M., chapitre P-3, article 20).

Cette ordonnance peut être consultée au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

FAIT à Montréal, le 25 juillet 2018.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert